

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC MARIA-CHAPDELAINÉ
MUNICIPALITÉ DE ST-EUGÈNE-D'ARGENTENAY

AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la municipalité de St-Eugène-d'Argentenay.

Avis public est donné de ce qui suit :

Une séance spéciale sera tenue le lundi, **06 décembre 2021 à 19h30** à la salle communautaire de St-Eugène-d'Argentenay.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022 et du programme triennal d'immobilisation 2022-2023 et 2024.

DONNÉ à Saint-Eugène-d'Argentenay ce 22^e jour de novembre 2021.



Karine Ouellet

Directrice générale / greffière-trésorière